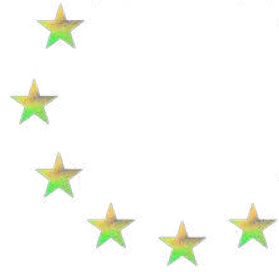




Construire une économie inclusive, juste et verte en **Europe**

Manifeste de la coalition Business for a Better
Tomorrow en vue des élections européennes de 2024

Notre manifeste



Transformer ou s'effondrer : tel est le dilemme auquel la société et les entreprises sont confrontées en raison du changement climatique, des pertes de biodiversité et de l'accroissement des inégalités.

Depuis plusieurs années, l'Union européenne (UE) tente d'apporter des réponses à ce dilemme existentiel et a mis en œuvre, notamment dans le cadre du Green Deal, des initiatives visant à exiger des entreprises opérant sur le marché intérieur qu'elles soient plus innovantes et responsables. Cependant, il est évident que ces mesures restent encore insuffisantes et ne répondent pas de manière adéquate aux défis de la transformation de notre économie.

Nous, dirigeants d'entreprises et d'organisations patronales, pensons qu'il est temps de changer de paradigme et de passer d'une économie de la responsabilité à une économie de la contribution positive.

En Europe, des dizaines de milliers d'entreprises pionnières contribuent déjà à la transition environnementale et sociale. Cependant, ces entreprises ne bénéficient aujourd'hui d'aucun cadre juridique européen spécifique. Au contraire, elles souffrent de règles complexes et différentes selon l'endroit où elles opèrent en Europe, d'un manque de compréhension de la part des décideurs politiques et du public, et sont toujours confrontées à une concurrence déloyale avec les entreprises traditionnelles : les règles du jeu sont ainsi aujourd'hui principalement définies par des principes économiques et l'unique logique de profit, la performance environnementale et sociale des entreprises relevant encore très largement d'enjeux secondaires.

Ayant conscience des limites et de l'obsolescence du cadre réglementaire actuel, nous considérons que les élections européennes de 2024 constituent une opportunité stratégique majeure pour faire entendre la voix des entrepreneurs engagés et présenter nos propositions pour favoriser l'émergence d'une économie européenne verte et sociale.

Convaincus de la force du modèle européen, nous avons décidé de nous rassembler autour d'une vision commune de l'Europe dans laquelle faire du business et faire le bien commun vont naturellement de pair. Face aux grands défis de notre époque, nous souhaitons proposer aux institutions européennes - et aux autorités nationales concernées - des ressources concrètes pour accélérer le développement de cette nouvelle économie verte et sociale.

Ce manifeste est le résultat d'un travail collectif mené pendant plusieurs mois grâce aux efforts conjoints de 15 réseaux d'entreprises.

About us



ASSOBENEFIT



Assobenefit a été fondée en 2018 en Italie, premier pays d'Europe à avoir adopté le modèle révolutionnaire des Benefit Companies, avec pour mission de promouvoir son adoption au niveau national. Assobenefit soutient les Benefit Companies dans leur choix de placer la réalisation du bien commun au même niveau que l'objectif traditionnel de faire du profit. L'association offre un espace d'échange d'informations, de bonnes pratiques et d'accès à la recherche. Elle entreprend des activités de lobbying et de plaidoyer, afin que cet élan de changement puisse prendre de l'ampleur et de la force.

B.A.U.M e.V - Network for Sustainable Business



En tant que réseau, B.A.U.M. s'engage pour garantir un avenir digne d'être vécu grâce à des entreprises durables dans les limites planétaires. Fondée en 1984, l'association compte aujourd'hui près de 800 membres et est la voix des entreprises opérant de manière durable au niveau national et européen, ainsi qu'une force motrice pour l'économie sociale et écologique de marché.

B.A.U.M. soutient les entreprises désireuses de se transformer dans l'établissement et le développement de stratégies de durabilité et met en relation les acteurs du monde des affaires, de la politique, de la science, des médias et des associations. Les membres et les partenaires stratégiques profitent de la plateforme d'échange d'informations et d'expériences, de savoir-faire et d'impulsions axées sur la pratique. Les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies et l'Accord de Paris sur le changement climatique constituent les principes directeurs de l'action.



B LAB EUROPE

Nous mobilisons le mouvement B Corp en Europe et nous engageons à transformer l'économie mondiale pour qu'elle profite à toutes les personnes, à toutes les communautés et à la planète par le biais d'un changement des systèmes économiques. B Lab crée des normes, des politiques et des outils pour les entreprises, et nous certifions les entreprises - connues sous le nom de B Corps - qui respectent des normes élevées en matière de performances sociales et environnementales, de responsabilité et de transparence. La vision de B Lab est celle d'un système économique inclusif, équitable et régénérateur, que nous pensons avoir anticipé et qui s'aligne aujourd'hui sur les objectifs de l'UE, en particulier après l'adoption du Green Deal européen.



COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION

Créée en 2018, la Communauté des Entreprises à Mission est une association d'intérêt général née de la conviction que les entreprises ont un rôle essentiel à jouer pour relever les défis sociaux et environnementaux du 21^{ème} siècle. Son ambition est de faire de l'Entreprise à Mission un modèle d'entreprise de référence en France et en Europe.

L'association fédère plus de 350 membres, dirigeants d'entreprises de toutes tailles, entreprises à mission ou en chemin vers l'adoption de cette qualité, et chercheurs, convaincus que l'Entreprise à Mission est une innovation qui apporte à l'entreprise des capacités essentielles à sa performance et à sa résilience. Reconnu en France par la loi PACTE (2019), le statut d'Entreprise à Mission constitue un véritable cadre de progrès et un levier d'engagement et d'innovation pour les entreprises désireuses de converger vers la triple performance. La France compte aujourd'hui 1 400 entreprises à mission de toutes tailles, de tous secteurs et de toutes formes juridiques. Elles ont inscrit dans leurs statuts leur raison d'être et leurs objectifs sociaux et environnementaux, mis en place une nouvelle gouvernance avec un comité de mission, rendent des comptes chaque année et sont soumises à un contrôle externe (par un organisme tiers indépendant).



ENTREPRENDRE VERT

Depuis 2005, Entreprendre Vert œuvre à la promotion de l'économie verte en facilitant le dialogue entre les acteurs de la vie publique et le monde de l'entreprise. Positionnée entre les sphères politique et économique, l'association est à la fois un réseau et un lieu de réflexion qui permet aux acteurs de l'économie verte de mettre en commun leurs expériences et de faire entendre leur voix dans le débat public.



ecopreneur.eu

ECOPRENEUR.EU

Ecopreneur.eu est la fédération européenne des entreprises durables qui regroupe actuellement sept associations nationales, représentant environ 3 500 entreprises durables, principalement des PME. Nous montrons des exemples de bonnes pratiques, apportons l'expérience concrète de nos entreprises dans le débat politique et représentons leurs besoins. Ecopreneur.eu est la seule organisation intersectorielle d'entreprises de l'UE qui préconise des mesures, des règles et des réglementations ambitieuses afin de créer un nouveau cadre pour une économie durable.

L'Associação Portuguesa para a Inovação Social - ESLIDER est l'association portugaise pour l'innovation sociale chargée d'inclure l'innovation sociale dans l'agenda politique national, de promouvoir l'échange de connaissances et la coopération entre les différents acteurs du secteur portugais de l'innovation sociale, d'assurer la visibilité de l'innovation sociale portugaise et de renforcer la présence internationale des organisations portugaises.

Euclid Network (EN) est le réseau européen des entreprises sociales : EN représente les associations nationales pour l'entrepreneuriat social et à impact. Au cours des 15 dernières années, EN a travaillé à la construction d'un écosystème européen solide pour soutenir l'entrepreneuriat social, basé sur des acteurs locaux et nationaux qui soutiennent les innovateurs sociaux dans le démarrage et l'expansion de leurs entreprises. Grâce à des partenariats étroits avec la Commission européenne, les institutions internationales et le secteur privé, le réseau EN influence la recherche, la politique et le développement du financement, en collaborant avec ses membres pour construire l'économie et la société européennes d'aujourd'hui et de demain.

Kaya réunit les « game changers » qui agissent pour la transition verte de l'économie. Face aux défis sociaux et environnementaux, les entreprises ne peuvent plus se mesurer uniquement à leur performance financière. Les écopreneurs ont pour objectif de contribuer durablement à l'épanouissement de l'Homme et à la préservation de la nature. Nous privilégions la collaboration avec les associations de commerce équitable, les universitaires et les organisations non gouvernementales et appelons ensemble à un changement de paradigme dans le monde politique et économique, afin de rendre l'économie compatible avec les limites de la planète.

La Lithuanian Social Business Association (LiSBA) est une organisation qui rassemble les entreprises sociales en Lituanie. Elle a été créée en 2018 pour créer un environnement favorable aux entreprises sociales, accroître la sensibilisation aux entreprises sociales et promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques internationales. Pour ce faire, elle mène des activités de plaidoyer, de renforcement des capacités et de développement de l'écosystème.

Le Mouvement Impact France est le premier mouvement français des entreprises à impact écologique et social. Né en 2020 de la fusion du Mouves (« Mouvement des entrepreneurs sociaux ») et de Tech For Good France, le Mouvement Impact France

représente aujourd'hui plus de 15 000 entreprises à impact françaises et mène de nombreuses actions de plaidoyer pour accélérer la transition écologique et sociale de l'économie en France et en Europe.

SANNAS



L'Association espagnole des entreprises de la Triple Bottom Line, SANNAS, a été créée en 2015 dans le but de réunir toutes les entreprises, organisations et entités qui partagent la vision de la Triple Bottom Line (équilibre entre le profit économique, le bénéfice environnemental et le bénéfice social).

SANNAS contribue à la construction du quatrième secteur, celui qui veut contribuer au bien commun à partir du secteur privé et à la réalisation des objectifs de développement durable. Pour ce faire, SANNAS offre à ses entreprises partenaires le soutien dont elles ont besoin, collabore avec l'administration publique nationale espagnole et crée des alliances pour la reconnaissance législative de l'économie de la Triple Bottom Line aux niveaux régional, national et européen.

SOCIAL ENTERPRISE NL



Social Enterprise NL représente, connecte et soutient la communauté croissante des entreprises sociales aux Pays-Bas, et travaille à l'amélioration de l'écosystème. Nous représentons un réseau de plus de 450 entreprises sociales néerlandaises auxquelles nous apportons notre soutien, facilitons un environnement commercial favorable et inspirons l'action sociale et entrepreneuriale. Notre mission est de réaliser une amélioration radicale du système pour conduire la politique, l'industrie et la société vers une nouvelle économie qui place l'impact et la valeur sociale au premier plan.

SOCIAL ENTREPRENEURSHIP ASSOCIATION OF LATVIA



La Social Entrepreneurship Association of Latvia (SEAL) est une organisation non gouvernementale dont l'objectif est de promouvoir le développement de l'entrepreneuriat social en Lettonie. SEAL est responsable du développement global et de la promotion de l'écosystème de l'entrepreneuriat social en Lettonie, de la représentation de ses intérêts et du renforcement des capacités des organisations membres..

BE IMPACT



Be Impact est un hub qui rassemble toute une communauté d'initiatives d'impact. Il sert de point de contact centralisé pour toutes les initiatives belges de renforcement de l'impact et de boîte à outils pour renforcer les entreprises à mission. Il vise à catalyser les acteurs d'un monde en transition et à les mettre sous les feux de la rampe afin que leurs modèles puissent se répandre encore plus dans l'économie.



Nos priorités pour faire émerger une économie inclusive, juste et verte en Europe

1 Garantir la mise en oeuvre des réglementations adoptées dans le cadre du Green Deal

2 Promouvoir la reconnaissance des entreprises engagées dans la transition environnementale et sociale

★ Accroître la transparence de l'impact des acteurs économiques : créer des scores de performance ESG ambitieux et accessibles pour les entreprises

3 Encourager le développement des modèles d'entreprises à mission en Europe

4 Accélérer la transition de l'économie : changer les règles du jeu pour favoriser l'émergence et le développement des entreprises environnementales et sociales

★ Faire des marchés publics des leviers de progrès au service du bien commun

★ « TVA verte » : des taux de TVA réduits pour les produits et services durables

★ Moins de taxes sur le travail, plus de taxes sur les ressources naturelles : un « tax shift » pour faire émerger une économie plus circulaire et inclusive

★ Faire des plans de transition des entreprises de véritables leviers de transformation

★ Pour une tarification réelle et juste des émissions de gaz à effets de serre

★ Sur le chemin d'un marketing plus responsable : mettre fin au greenwashing

★ Planifier la sortie progressive des combustibles fossiles

★ Renforcer la taxonomie européenne : orienter les investissements vers des activités vraiment vertes et sociales

★ Construire une économie mondiale plus juste : vers la mise en oeuvre d'un mécanisme d'ajustement équitable aux frontières

★ Les dirigeants exécutifs comme gardiens de la transition : vers le verdissement de la rémunération des dirigeants d'entreprises

★ Mettre en place des Circularity Hubs dans toutes les régions de l'UE pour accélérer la transition vers une économie plus circulaire

5 Faire des entreprises sociales un pilier de l'économie de demain

★ Faciliter l'accès au financement pour les entreprises sociales

★ Faire tomber les barrières : aider les entreprises sociales à prospérer

Synthèse générale

Face à l'urgence climatique, environnementale et sociale, Business for a Better Tomorrow, représentant la voix de dizaines de milliers d'entrepreneurs engagés à travers le continent, avance une série de propositions pour les prochaines élections européennes afin d'**accélérer la transition de l'économie et de garantir le développement d'un cadre réglementaire favorable aux entreprises qui contribuent positivement à la transition verte et sociale.**

Tout d'abord, nous sommes convaincus que **la condition préalable à tout progrès dans cette direction reste la mise en œuvre** par les autorités compétentes des réglementations adoptées par l'UE ces dernières années dans le cadre **du Green Deal**, dès lors que ces dernières constituent les premiers éléments de la transition vers une économie décarbonée, respectueuse de l'environnement et plus inclusive (1).

Cependant, s'il est clair que le Green Deal contribuera à responsabiliser les acteurs de l'économie européenne, nous considérons que les mesures adoptées restent encore insuffisantes et ne répondent pas de manière adéquate aux défis de la transformation de notre économie : **pour aligner l'économie européenne sur les grands objectifs fixés par l'UE, nous proposons 4 domaines prioritaires d'intervention de l'UE déclinés en 21 propositions concrètes.**

Dans un premier temps, nous sommes convaincus que le chemin vers une économie inclusive, juste et verte passera par **une plus grande transparence de l'impact des entreprises aux yeux des pouvoirs publics, des investisseurs et des consommateurs** : la mise à disposition publique du niveau d'engagement des entreprises permettra ainsi de distinguer les entreprises réellement engagées dans la transition des moins performantes, et contribuera à compenser le désavantage compétitif subi par les acteurs économiques qui contribuent positivement à la transition (2).

Parce que nous considérons qu'il est essentiel d'encourager la transition des entreprises européennes vers des modèles plus régénératifs, nous pensons que **les modèles d'entreprises à mission**, déjà adopté dans plusieurs États membres, **constituent des levier pour accélérer la transition vers une économie plus durable et inclusive** : à ce titre, nous appelons à son développement au niveau européen (3).

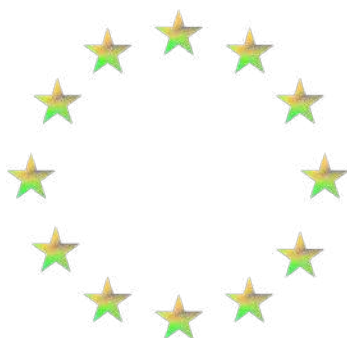
Accélérer **la transition de l'économie nécessitera** évidemment aussi un changement dans la manière dont les entreprises mènent leurs activités, et donc des **initiatives concrètes et des incitations pour que les modèles d'affaires évoluent pour répondre aux défis environnementaux et sociaux de notre époque.** À cette fin, nous présentons 11 propositions concrètes pour accélérer le mouvement et encourager l'accélération de la transformation verte et sociale des entreprises européennes (4).

Enfin, nous nous réjouissons que les entreprises sociales bénéficient depuis plusieurs années d'une reconnaissance croissante en Europe et à l'international. Il est désormais clair que ces organisations aux modèles économiques alternatifs, et ce malgré les nombreux obstacles auxquels elles sont confrontées, contribuent à une société juste et inclusive, ainsi qu'à la transition verte et numérique. Alors que la Commission a adopté son Plan d'Action pour l'économie sociale en décembre 2021, nous avançons plusieurs propositions pour accélérer le mouvement et **faire des entreprises sociales les piliers de l'économie de demain** (5).

Nous sommes convaincus que la transition environnementale et sociale ne se fera pas sans les entreprises.

Nous sommes convaincus que les entreprises les plus engagées, présentes sur tout le continent sous des formes et des statuts différents mais complémentaires, sont et seront à la pointe de la transition environnementale et sociale, et doivent servir de modèles pour embarquer l'ensemble de l'économie européenne vers le progrès.

Nous, réseaux d'entreprises engagées de la plateforme Business for a Better Tomorrow, appelons donc les décideurs politiques européens à poursuivre les efforts initiés ces dernières années, notamment dans le cadre du Green Deal, pour établir un cadre favorable au développement des entreprises européennes les plus engagées et accélérer la transition de l'économie.



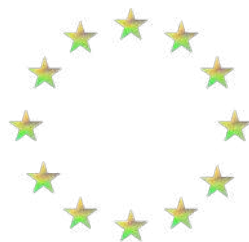
1 Garantir la mise en oeuvre des réglementations adoptées dans le cadre du Green Deal

Le mandat 2019-2024 de la Commission européenne a été placé sous le signe du Green Deal. Cette stratégie d'ampleur vise à amorcer la transition vers une économie décarbonée et protectrice de l'environnement pour répondre aux grands défis de notre temps et faire de l'UE le leader mondial de la croissance verte et de la transition juste. La feuille de route vise ainsi à faire de l'UE le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050, avec des objectifs déjà ambitieux pour 2030, notamment en termes d'efficacité énergétique, de développement des énergies renouvelables et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Nous ne pouvons que nous féliciter des nombreuses avancées réalisées ces dernières années, qui devraient nous permettre de progresser significativement dans l'intégration des enjeux climatiques, environnementaux et sociaux au cœur de l'économie. Ces progrès renforceront la responsabilité des entreprises, en les encourageant à agir en tenant compte de leur impact sur les personnes et la planète dans tous les secteurs d'activité. Le Green Deal contribuera ainsi à une économie plus juste, plus inclusive, plus circulaire et plus verte.



Cependant, l'adoption des différentes initiatives du Green Deal n'est pas une fin en soi : pour atteindre les objectifs ambitieux fixés par l'UE, les différents instruments et réglementations proposés et adoptés ces dernières années doivent être mis en œuvre par les autorités européennes, nationales et locales ainsi que par toutes les parties prenantes concernées, de manière sérieuse et rigoureuse. **La mise en œuvre du Green Deal doit donc être le premier pas vers l'accélération de la transition vers une économie durable et souhaitable pour tous. Et un prérequis pour imaginer et avancer, ensemble, vers une économie plus inclusive, plus juste et plus verte.**



Promouvoir la reconnaissance des entreprises engagées dans la transition environnementale et sociale

Aujourd'hui, il est encore difficile, voire impossible dans certaines situations, de distinguer une entreprise traditionnelle d'une entreprise qui contribue positivement à la transition verte et sociale. Ces dernières étant déjà confrontées à une concurrence déloyale sur le marché européen, le manque de notoriété des entreprises à impact constitue une menace pour leur prolifération, leur prospérité et leur développement. À ce titre, une meilleure visibilité leur permettrait d'être mieux reconnues par les consommateurs, ainsi que par les investisseurs publics et privés.

À cet égard, nous présentons la proposition suivante pour renforcer la reconnaissance et la visibilité des entreprises ayant un impact environnemental et social positif en Europe.

ACCROÎTRE LA TRANSPARENCE DE L'IMPACT DES ACTEURS ÉCONOMIQUES : CRÉER DES SCORES DE PERFORMANCE ESG AMBITIEUX ET ACCESSIBLES POUR LES ENTREPRISES

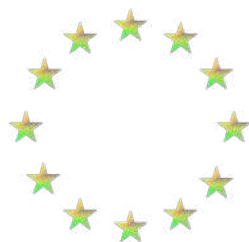
La *directive sur le reporting extra-financier des entreprises (CSRD)*, entrée en vigueur en 2024, vise à rendre les entreprises plus responsables en les obligeant à divulguer leurs impacts négatifs, leurs risques et leurs opportunités sur les personnes et la planète. Cependant, si le *règlement établissant un point d'accès unique européen* (règlement ESAP) permettra un accès centralisé aux informations publiées par les entreprises concernées par la CSRD, la nature de celui-ci rend complexe pour les investisseurs, et plus encore pour les consommateurs et les pouvoirs publics, l'appréciation des impacts réels des entreprises concernées. Les entreprises, qui mobilisent d'importants moyens humains et financiers pour répondre aux nouvelles normes européennes, ne peuvent ainsi percevoir les avantages concurrentiels que la mise en œuvre de la directive pourrait leur procurer.

Pour remédier à cette situation et converger vers une économie capable de relever les défis environnementaux et sociaux de notre temps, nous proposons ainsi les mesures suivantes :

- ★ **La création d'un outil accessible, utilisant les données collectées dans le cadre de la mise en œuvre de la CSRD, qui permettrait d'accroître la visibilité sur les performances ESG des entreprises auprès des investisseurs et des consommateurs grâce à un mécanisme de notation.** Le « **Sustainability Performance Score** » serait basé sur une base de données pertinentes issues du reporting mis en place par la CSRD et accessible sur la plateforme nouvellement créée dans le cadre de la mise en œuvre du règlement ESAP.


★ **La création d'un outil similaire au « Sustainability Performance Score », dédié aux PME [non incluses dans le champ d'application du CSRD] et permettant aux entreprises, sur une base volontaire, de mesurer et de rendre visible leur performance en matière de durabilité grâce à un mécanisme notation.** Pour que ce « **SMEs Sustainability Performance Score** » soit réellement fonctionnel et adapté aux réalités des PME, celui-ci devra être se fonder sur les futurs standards européens volontaires de reporting de durabilité pour les PME préparés par l'EFRAG et s'inspirer des cadres d'indicateurs existants, tels que l'Impact Score en France, le Sustainable Development Performance Indicators (SDPI) ou le B Impact Assessment par exemple.

L'objectif de ces propositions est de renforcer la transparence de l'impact des activités d'une entreprise pour les consommateurs et les investisseurs et, *in fine*, d'améliorer la reconnaissance et la visibilité des entreprises qui ont un réel impact positif sur la transition verte et sociale. Un tel outil pourrait également être utilisé par les pouvoirs publics pour faciliter le déploiement de dispositifs de soutien économique vers les entreprises les plus responsables sur le plan environnemental et social, mais aussi par les investisseurs privés pour orienter les flux financiers vers ces dernières. Sa mise en œuvre permettrait de faire de la performance des entreprises en matière de durabilité un véritable avantage concurrentiel, contribuant à accélérer la transition du tissu économique et à atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris.



Encourager le développement des modèles d'entreprises à mission en Europe

Alors que plusieurs États membres ont déjà créé des statuts juridiques d'entreprises à mission (« *Société à mission* » en France, « *Società Benefit* » en Italie, « *Sociedad de Beneficio de Interés Común* » en Espagne) et que d'autres envisagent de le faire (Belgique, Suède), aucun cadre européen spécifique n'a encore vu le jour. Les modèles d'entreprises à mission représentent pourtant un levier pour accélérer la transformation de l'économie européenne et un mécanisme pour consolider la vision européenne d'une économie durable et positive pour les personnes et la planète.



À cet égard, **nous appelons les institutions européennes à envisager l'adoption d'une directive sur les entreprises à mission, qui définirait un socle commun pour le développement des modèles d'entreprises à mission, prenant en compte les limites planétaires et le respect des êtres vivants, pour l'ensemble des pays de l'UE.** Une telle initiative législative permettrait d'inscrire l'engagement d'une entreprise en faveur d'objectifs sociaux et environnementaux dans ses statuts sur le long terme et de manière juridiquement contraignante, garantissant ainsi la reconnaissance de cet objectif par les actionnaires et engageant la responsabilité de la direction.

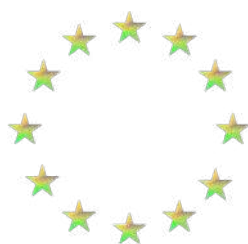
Pour être efficace, cette directive devrait intégrer les principes clés suivants :

- ★ Un cadre juridique dans lequel les entreprises s'engagent de manière volontaire et proactive dès leur création ou sur la voie de la transformation, quels que soient leur forme juridique, leur taille ou leur secteur d'activité ;
- ★ L'inscription des engagements sociaux et environnementaux de l'entreprise dans ses statuts pour les ancrer dans la durée et garantir sa contribution à une économie européenne à impact positif. Ceux-ci devraient inclure une raison d'être et des engagements statutaires spécifiques en accord avec l'objet principal de la société ;
- ★ Un contrôle externe : dont les dispositions sont définies par chaque Etat membre (par exemple : autorité publique de contrôle, organisme d'audit tiers indépendant, etc.), incluant une obligation de transparence (publication d'un rapport annuel et de l'avis de l'organisme de vérification sur le site internet de l'entreprise) et un mécanisme de sanction.

- ★ Un mécanisme de contrôle interne, constitué d'au moins un représentant des salariés pour les PME. Pour les grandes entreprises, dans le cadre de la gouvernance de l'entreprise, un comité dédié exclusivement au suivi des engagements, indépendant du conseil d'administration, comprenant au moins un salarié avec une recommandation forte d'intégrer les parties prenantes - clients, partenaires, fournisseurs, acteurs locaux, actionnaires, ONG, experts, universitaires, etc.
- ★ La possibilité d'étendre le concept de responsabilité fiduciaire et de protection des administrateurs, qui doivent être garants non seulement des bons résultats économiques de l'entreprise, mais aussi du respect de son objectif sociétal et de sa contribution à la création d'un impact positif sur la société.

Le cadre européen pour le développement des modèles d'entreprises à mission doit être considéré comme complémentaire de la taxonomie verte de l'UE pour les activités durables et de la CSRD. Ainsi, les engagements de la mission doivent s'aligner sur un ou plusieurs des six objectifs environnementaux de la taxonomie ou sur les objectifs de développement durable (ODD). Dans cette approche, la mission de l'entreprise est singulière et transformative, pouvant impliquer un pivot du modèle d'affaires. La raison d'être et les engagements de mission devront être définis en lien direct avec les enjeux sectoriels et matériels de l'entreprise, son offre, sa chaîne de valeur et son écosystème au sens large. Cette intégration au cœur de la stratégie, de la gouvernance et du modèle économique de l'entreprise s'avère complémentaire de la CSRD (pour les entreprises qui y seront soumises), d'une démarche RSE ou d'un label.

Nous considérons que l'adoption d'un tel cadre serait l'occasion d'accélérer le rythme et de construire une nouvelle économie durable, un nouveau modèle de société et d'entreprise, et de nouveaux récits passionnants et inspirants pour répondre aux aspirations des citoyens européens et au-delà.



Accélérer la transition de l'économie : changer les règles du jeu pour favoriser l'émergence et le développement des entreprises environnementales et sociales

Aujourd'hui, le système économique favorise les entreprises les moins performantes sur le plan climatique, environnemental et social, au détriment des entreprises qui contribuent positivement à la résolution des grands défis de notre temps. Face à la multiplication des crises, nous pensons que ces règles sont désormais obsolètes et qu'il est temps de passer d'une logique de prime au vice à une approche de prime à la vertu ; et donc, à un nouveau cadre réglementaire où les entreprises deviennent une force au service du bien commun. Pour accélérer le passage à une économie plus juste, plus résiliente et plus durable, nous devons soutenir les entreprises les plus performantes sur les plans environnemental et social, et encourager celles qui sont en retard à se transformer.

À cet égard, nous présentons 11 propositions cohérentes pour accélérer la transition verte et sociale du tissu économique européen.

FAIRE DES MARCHÉS PUBLICS DES LEVIERS DE PROGRÈS AU SERVICE DU BIEN COMMUN

Les marchés publics constituent un levier considérable pour promouvoir une économie plus verte et plus inclusive. Pourtant, l'attribution d'aides publiques à des entreprises polluantes et aux pratiques délétères ne permet pas de favoriser cette transition. Dans cette perspective, la refonte en 2014 des règles de l'UE en matière de marchés publics, en donnant l'impulsion à des marchés plus responsables sur le plan environnemental et social, est apparue comme un pas vers une économie plus durable en Europe et a ouvert de nouvelles opportunités pour les entreprises vertes et sociales. Cependant, dix ans après l'adoption de la législation, l'utilisation des critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics varie considérablement d'un État membre à l'autre.

Pour remédier à cette situation, nous proposons les mesures suivantes :

- ★ Encourager les échanges de bonnes pratiques entre les autorités nationales, afin que tous les acheteurs publics puissent utiliser davantage ces clauses dans les marchés publics.
- ★ **Inclure des clauses environnementales et sociales dans tous les marchés publics, sauf si l'autorité compétente a de bonnes raisons de ne pas le faire.** La charge de la preuve est ainsi inversée.
- ★ **Garantir le contrôle des critères environnementaux et sociaux dans le processus de sélection.** En rendant tous les appels d'offres publics transparents, les acteurs économiques et les autorités compétentes pourront se contrôler mutuellement, ce qui doit permettre de stimuler un « cycle d'apprentissage ».

La mise en œuvre de ces mesures permettra d'accélérer le mouvement vers des marchés publics plus durables et de faire des critères environnementaux et sociaux des vecteurs plus efficaces de la transition économique.

En outre, rien ne garantit aujourd'hui que les critères environnementaux ou sociaux pèsent d'un poids décisif dans le choix final de l'acheteur public, dans la mesure où celui-ci reste relativement libre de choisir la méthode de notation des critères d'attribution. Il faut donc s'assurer qu'un acheteur public n'est plus en mesure de considérer positivement une offre moins chère, en dépit de son impact environnemental et social.



Nous proposons donc de **donner la priorité**, dans les marchés publics, non plus à l'offre « économiquement la plus avantageuse » (c'est-à-dire le critère «MEAT») mais à l'offre « **environnementalement, socialement et économiquement la plus avantageuse** ».

Pour être pleinement efficace, ce nouveau système devra être adapté aux réalités de toutes les entreprises, et notamment des PME.

« TVA VERTE » : DES TAUX DE TVA RÉDUITS POUR LES PRODUITS ET SERVICES DURABLES

Il n'est plus possible de soumettre aux mêmes règles fiscales les entreprises qui aggravent la crise environnementale et celles qui contribuent à la résoudre. Au contraire, il est essentiel d'encourager les citoyens à se tourner collectivement vers des produits et services verts et socialement responsables en les rendant identifiables et accessibles à tous.



En effet, alors que la dernière révision de la *directive sur les taux réduits de TVA* reconnaît que « *les Etats membres devraient avoir la possibilité de contribuer à une économie verte et climatiquement neutre en appliquant des taux réduits aux livraisons de biens et aux prestations de services respectueuses de l'environnement* », nous demandons une nouvelle révision de cette directive afin de permettre aux gouvernements nationaux d'appliquer un taux réduit de TVA à tous les produits et services durables.

Cette mesure de bon sens soulagerait le portefeuille des ménages et encouragerait les entreprises contribuant à la transition verte et solidaire : offrir des prix plus attractifs pour ces produits et services hautement responsables permettra ainsi aux consommateurs de s'engager pleinement dans une consommation plus durable et responsable, d'ouvrir la consommation de ces biens et services à de nouveaux consommateurs moins fortunés, et ainsi d'encourager la transition des entreprises vers des modèles plus durables.

MOINS DE TAXES SUR LE TRAVAIL, PLUS DE TAXES SUR LES RESSOURCES NATURELLES : UN « TAX SHIFT » POUR FAIRE ÉMERGER UNE ÉCONOMIE PLUS CIRCULAIRE ET INCLUSIVE

Les taxes élevées sur le travail peuvent encourager les entreprises à réduire leur main-d'œuvre. En revanche, les ressources naturelles ne sont généralement pas ou peu taxées, et l'utilisation des combustibles fossiles est encore largement subventionnée. Ce système, qui favorise la surconsommation, la pollution et le chômage, pourrait être remplacé par un système qui encourage une économie plus durable et circulaire.



À ce titre, nous proposons de taxer de manière plus importante l'utilisation des ressources naturelles et la pollution : le recours à des mesures de fiscalité environnementale est en effet essentiel pour préserver la biodiversité et contribuer à un usage durable des ressources. En retour, nous proposons que les recettes liées à la mise en œuvre de ces nouvelles taxes soient utilisées pour réduire la charge fiscale sur le travail. Ce transfert de la fiscalité du travail vers les ressources naturelles, à encaissement constant pour les pouvoirs publics, est documenté depuis plusieurs années par de nombreux économistes, et notamment par la fondation *The Ex'Tax Project*, et doit permettre de préserver les ressources et la nature, mais également d'encourager la création d'emplois et l'intégration des personnes vulnérables. Les consommateurs auront ainsi plus d'argent à dépenser grâce à la baisse des taxes sur le travail et seront incités à faire des choix de consommation durables, car les produits et services plus responsables deviendront irrémédiablement moins chers.

Pour poser les bases de ce « tax shift » en Europe, nous formulons les recommandations suivantes :

- ★ **Abolir le droit de veto national actuel sur les questions fiscales**, qui entrave les progrès fiscaux au niveau de l'UE en faveur d'une transition verte et juste.
- ★ **Mettre en place une action coordonnée d'au moins 9 États membres** (dont la France et l'Allemagne) **pour mettre en œuvre simultanément le transfert fiscal dans leurs systèmes fiscaux nationaux**, en tenant compte des caractéristiques spécifiques des différents secteurs économiques.

FAIRE DES PLANS DE TRANSITION DES ENTREPRISES DE VÉRITABLES LEVIERS DE TRANSFORMATION

Dans le cadre du Green Deal, l'UE a adopté plusieurs textes législatifs visant à rendre le tissu économique européen plus durable et à amorcer la transition des entreprises. Parmi ces réglementations, la CSRD et la *directive sur le devoir de diligence des entreprises* (CS3D) obligeront les grandes entreprises à publier et à mettre en œuvre des plans de transition climatique, comme c'est déjà le cas dans certains États membres. Ces plans de transition, qui devront être fondés sur des preuves scientifiques, devront permettre

aux entreprises concernées d'aligner leurs activités sur une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre compatible avec l'Accord de Paris. Ces plans de transition ont ainsi le potentiel de mobiliser les forces vives des entreprises autour d'un projet en adéquation avec leurs capacités : à ce titre, nous considérons que les plans de transition devraient être les principaux outils de pilotage des politiques de durabilité des entreprises. Car il subsiste un risque que toutes les entreprises concernées ne mettent pas en œuvre cette nouvelle obligation sans fortes incitations à le faire, **nous appelons les autorités nationales à garantir le suivi rigoureux et la mise en œuvre de ces nouvelles mesures incombant aux entreprises et à en faire la pierre angulaire des politiques publiques.**

Conscients qu'il sera nécessaire d'impliquer l'ensemble du tissu économique dans la transition pour atteindre les objectifs fixés par l'UE, **nous appelons également les autorités et les acteurs concernés à travailler ensemble pour accompagner les PME sur la voie du progrès environnemental et social, en leur permettant d'élaborer, sur la base du volontariat, des plans de transition simplifiés et adaptés à leurs réalités.**

Par ailleurs, si nous ne pouvons que nous féliciter de l'adoption de ces dispositions réglementaires qui permettront de davantage responsabiliser le comportement des entreprises en matière climatique, **nous regrettons néanmoins que ces plans de transition se concentrent uniquement sur la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, ceux-ci négligent certaines questions pourtant essentielles pour réaliser une transition juste et durable, telles que les questions relatives à la protection de la biodiversité. Nous plaidons donc pour l'intégration de ces enjeux dans les plans de transition des entreprises.**

POUR UNE TARIFICATION RÉELLE ET JUSTE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFETS DE SERRE

L'absence d'une « véritable tarification » des impacts climatiques, de normes communes pour mesurer les émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre (GES), et de systèmes de compensation efficaces constituent des obstacles majeurs à une transition rapide vers une économie neutre en carbone, équitable et vraiment durable. Selon la hiérarchie des déchets établie par l'UE, la première priorité de tous les acteurs de l'économie devrait être d'éviter les émissions de GES, suivie par la réduction des émissions plutôt que d'utiliser des systèmes de compensation peu transparents et peu efficaces. **Nous demandons donc des mesures politiques, des normes et des règles cohérentes et équitables pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre, en utilisant le protocole des GES et les travaux scientifiques comme référence. Nous préconisons également des normes minimales pour le calcul et la compensation de ces émissions, y compris un calendrier pour mesurer l'impact et promouvoir la mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable.**

Dans cette perspective, nous formulons les recommandations suivantes :

- ★ La mise en œuvre rapide du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), et son extension progressive à tous les secteurs industriels, produits et services qui causent une concurrence déloyale en raison des fuites de carbone

- ★ L'extension progressive du Système d'Échange de Quotas d'Émissions (SEQE) à tous les produits soumis à la concurrence internationale
- ★ L'annulation des crédits et quotas gratuits de CO2 pour des industries ou groupes de produits spécifiques
- ★ La mise en oeuvre à l'échelle de l'UE de systèmes harmonisés et éco-modulés de responsabilité élargie du producteur (REP) prenant en compte les émissions de GES

SUR LE CHEMIN D'UN MARKETING PLUS RESPONSABLE : METTRE FIN AU GREENWASHING

Des milliers d'entreprises engagées sont encore confrontées à la concurrence déloyale des entreprises traditionnelles. Cette concurrence déloyale prend des formes diverses et est renforcée par les pratiques commerciales trompeuses de certaines entreprises qui n'hésitent pas à induire les consommateurs en erreur sur leur impact climatique et environnemental. L'UE s'est saisie de la question ces dernières années, notamment avec l'adoption de la *Directive visant à donner aux consommateurs les moyens d'agir en faveur de la transition écologique*, qui interdit les allégations environnementales génériques, vagues et trompeuses sur les produits de consommation. Cette directive doit être complétée par la *Directive sur les allégations écologiques* (ou *Green Claims Directive*), qui vise à interdire toutes les allégations qui ne sont pas étayées par des preuves factuelles et scientifiques. La lutte contre le greenwashing est l'un des défis majeurs de notre époque, trompant les consommateurs et pénalisant les entreprises les mieux intentionnées : il est donc essentiel de poursuivre dans cette voie pour responsabiliser les pratiques marketing des entreprises et mettre fin aux pratiques commerciales délétères et trompeuses de certaines entreprises.

À cet égard, **nous appelons les co-législateurs à adopter rapidement une Green Claims Directive ambitieuse qui contribuera efficacement à la lutte contre le greenwashing et qui mettra fin aux allégations environnementales non-sourcées.**

Nous préconisons également aux États membres de mettre rapidement en oeuvre ces législations dans leurs systèmes juridiques nationaux et d'adopter des mécanismes de sanction qui inciteront les entreprises à respecter les règles et à être plus responsables dans leurs stratégies de marketing.

PLANIFIER LA SORTIE PROGRESSIVE DES COMBUSTIBLES FOSSILES

Les combustibles fossiles sont responsables de 80 % des émissions de gaz à effet de serre (Agence internationale de l'énergie, 2020) : ils figurent ainsi parmi les principaux responsables de la crise climatique qui menace l'humanité. Dans cette perspective, l'abandon progressif des combustibles fossiles est non seulement une priorité pour assurer un avenir durable, mais aussi une nécessité pour atteindre les objectifs de l'UE en matière de transition climatique. Conscientes qu'il n'y aura pas de business possible sans planète, de plus en plus d'entreprises ont mis en place des stratégies pour parvenir à un bilan net-zero et investir dans un avenir durable. Toutefois, l'action d'une petite partie de l'économie ne suffira pas à résoudre le problème, et une action coordonnée est nécessaire pour converger vers une économie sans combustibles fossiles.




Dans cette perspective, nous appelons l'UE à prendre les mesures suivantes :

- ★ **L'adoption d'un plan d'action et d'un calendrier pour organiser l'élimination progressive des combustibles fossiles en Europe.**
- ★ **L'élimination immédiate des subventions aux combustibles fossiles.**
- ★ **La promotion d'une élimination progressive des combustibles fossiles dans les négociations internationales.**
- ★ **La réglementation de la publicité qui crée le besoin de produits ou de services utilisant intensivement les combustibles fossiles**, normalisant ainsi les modes de consommation nocifs et permettant aux producteurs de manipuler le discours public et retarder la transition.

RENFORCER LA TAXONOMIE EUROPÉENNE : ORIENTER LES INVESTISSEMENTS VERS DES ACTIVITÉS VRAIMENT VERTES ET SOCIALES

La taxonomie verte de l'UE est un système de classification des activités économiques visant à identifier celles qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental. À ce titre, il s'agit d'un formidable outil d'évaluation sur lequel les financiers et les banques s'appuient de plus en plus pour déterminer leurs investissements verts. En tant que telle, la réglementation constitue donc un levier intéressant pour la transition verte et permet d'orienter les investissements privés vers des activités « durables » contribuant aux objectifs du Green Deal. Cependant, la taxonomie verte européenne reste encore perfectible et devra être révisée pour orienter les investissements vers les activités vertes : en effet, il n'existe à l'heure actuelle aucun volet dans la réglementation qui permettrait aux investisseurs d'identifier les activités néfastes ou incompatibles avec les objectifs climatiques et environnementaux de l'UE.



À ce titre, il nous apparaît essentiel de créer de nouvelles définitions pour caractériser les activités commerciales nuisibles. Nous appelons ainsi l'UE à instaurer davantage de granularité dans la taxonomie en organisant celle-ci en plusieurs niveaux (verte, brune et neutre) pour permettre plus de nuances et de finesse dans l'analyse des performances environnementales.

Et donc, *in fine*, pour garantir la réorientation des flux de capitaux des secteurs néfastes pour l'environnement vers ceux considérés comme neutres ou durables.

Enfin, lorsque le plan d'action de l'UE pour la finance durable a été élaboré, il était prévu que la taxonomie traite à la fois des questions environnementales et sociales. Cependant, alors que la taxonomie verte a été adoptée lors du mandat 2019-2024, la Commission européenne n'a pas donné suite au projet de taxonomie sociale de l'UE. Il s'agit pourtant d'une approche essentielle dans le cadre d'une transition juste.



Nous demandons ainsi à la future Commission européenne de reprendre le projet de taxonomie sociale afin de permettre une meilleure orientation des investissements vers les secteurs et activités à impact social positif.

CONSTRUIRE UNE ÉCONOMIE MONDIALE PLUS JUSTE : VERS LA MISE EN OEUVRE D'UN MÉCANISME D'AJUSTEMENT ÉQUITABLE AUX FRONTIÈRES

Une décennie après la tragédie du Rana Plaza, de nombreuses entreprises de divers secteurs (textile, agriculture, électronique, etc.) profitent encore de l'insuffisance des réglementations pour imposer des conditions de travail inhumaines et des salaires indécentes aux salariés travaillant dans leurs chaînes d'approvisionnement mondiales.



Pour remédier à cette situation, et en parallèle de la mise en œuvre de la CS3D, nous proposons l'introduction d'un mécanisme d'ajustement équitable aux frontières (« EU Fair Border Tax »).

Proposée par le Parlement européen dans sa *résolution du 10 mai 2023 sur les nouvelles ressources financières de l'UE (2022/2172(INI))*, cette taxe obligerait les entreprises qui importent des produits dans l'UE à payer une taxe pour tout travailleur de leur chaîne d'approvisionnement mondiale qui reçoit un salaire inférieur au seuil de pauvreté. Le montant de cette taxe pourrait correspondre à la différence entre les salaires des travailleurs et le seuil de pauvreté dans le pays d'origine.

Le mécanisme d'ajustement équitable aux frontières vise ainsi à améliorer les conditions de vie des travailleurs les plus pauvres du monde et à encourager les entreprises les moins mal intentionnées à augmenter les salaires des travailleurs de leurs chaînes de valeur mondiales. Grâce à ce mécanisme, les consommateurs européens ne contribueront ainsi plus indirectement à l'exploitation des travailleurs en dehors de l'UE.

LES DIRECTEURS EXÉCUTIFS COMME GARDIENS DE LA TRANSITION : VERS LE VERDISSEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES

Aujourd'hui, très souvent, les dirigeants d'entreprise se concentrent sur les performances à court terme de l'entreprise, et non sur les questions de développement durable. Des systèmes d'incitation adéquats liés à des objectifs de durabilité pourraient toutefois favoriser un meilleur équilibre entre le profit et l'impact. À ce titre, et nous nous en réjouissons, la CS3D imposera aux entreprises de plus de 1000 salariés d'indexer une partie de la rémunération variable des dirigeants à des objectifs climatiques liés à la mise en œuvre des plans de transition des entreprises. Il s'agit d'un premier pas important pour favoriser le verdissement des bonus des dirigeants des grandes entreprises en Europe. Toutefois, cette avancée ne constitue pas une fin en soi. En effet, pour garantir la mise en œuvre de cette disposition, **il sera nécessaire que les Etats membres inscrivent dans leur ordre juridique national un pourcentage minimum de ces bonus qui devra être lié à la réalisation des plans de transition des entreprises.** À terme, ce pourcentage devra être inscrit dans le droit européen pour assurer l'harmonisation de la disposition en Europe. Aussi, afin d'embarquer une plus grande partie du tissu économique vers le progrès, **nous appelons à l'extension de ce dispositif à toutes les entreprises pour lesquelles la législation européenne impose la mise en place de plans de transition et qui ont établi des systèmes de bonus pour leurs dirigeants.**

METTRE EN PLACE DES CIRCULARITY HUBS DANS TOUTES LES RÉGIONS DE L'UE POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE PLUS CIRCULAIRE

Les PME représentent 99,8 % des entreprises européennes (BEI, 2022) et contribuent de manière significative à l'économie européenne : à ce titre, elles sont une source majeure d'innovation et jouent un rôle essentiel dans l'accélération de la transition vers une économie circulaire. Cependant, leur développement et leur mise à l'échelle sont entravés par de nombreux obstacles, comme le manque de transparence tout au long de la chaîne de valeur ou le manque d'accès au financement.

La plupart de ces obstacles peuvent être levés au niveau régional ou national par la mise en place de Circularity Hubs. Établis dans certains Etats membres et régions de l'UE, les Circularity Hubs permettent d'accélérer la transition circulaire en fonctionnant comme des guichets uniques offrant, de manière harmonisée, un soutien aux PME sur la base d'un partenariat public/privé au niveau régional ou national. Ces derniers permettent ainsi de fédérer les PME et de garantir la défense de leurs intérêts, mais proposent aussi des enseignements, des formations et fournissent dans ce cadre un accompagnement personnalisé aux entreprises, notamment eu égard aux enjeux de transition environnementale. À cet égard, **la transition vers une économie verte et circulaire en Europe peut être considérablement accélérée par la mise en place de Circularity Hubs dans toutes les régions de l'UE** : ces derniers pourront ainsi soutenir les PME dans leur développement et la mise en place de modèles à faibles émissions de GES..

En outre, nous proposons également de **généraliser**, comme cela est fait dans plusieurs Etats membres, **le recours aux « vouchers » ou « bons d'échange » pour les PME qui se consacrent à la mise en œuvre de modèles d'entreprises circulaires et durables.** Pour que les Circularity Hubs soient les moteurs de la transition des PME, ces derniers pourraient administrer ces subventions en lien avec les pouvoirs publics.

Faire des entreprises sociales un pilier de l'économie de demain

En plaçant l'impact social au cœur de leurs modèles et principes d'affaires, les entreprises sociales offrent des modèles alternatifs viables aux entreprises traditionnelles. Par leur impact positif, elles contribuent à une société juste et inclusive, ainsi qu'à la transition verte et numérique. Cependant, les entreprises sociales ne bénéficient pas encore d'un cadre juridique et réglementaire ambitieux et favorable dans toute l'Europe. Ces entreprises innovantes sont encore souvent confrontées à des obstacles qui les empêchent de se développer et de prospérer, limitant ainsi l'impact positif qu'ils peuvent avoir sur les sociétés à travers l'Europe. Alors que la Commission européenne a publié sa feuille de route pour le secteur de l'économie sociale en décembre 2021 (cf. *le Plan d'action de l'UE pour l'économie sociale*), nous pensons qu'il est essentiel de garantir le développement des entreprises sociales par tous les moyens, et en particulier par la mise en œuvre de toutes les actions prévues dans cette stratégie ambitieuse.

A cet égard, nous avançons les propositions concrètes suivantes pour faire des entreprises sociales un pilier de l'économie de demain.

FACILITER L'ACCÈS AU FINANCEMENT POUR LES ENTREPRISES SOCIALES

L'un des principaux obstacles auxquels sont confrontées les entreprises sociales en Europe concerne l'accès aux sources de financement. Ainsi, à des degrés divers selon l'État membre dans lequel elles opèrent, les entreprises sociales peinent à attirer des financements car elles ne disposent souvent pas des garanties exigées par les banques traditionnelles, ne répondent pas aux critères ou ne disposent pas des ressources humaines et financières pour recevoir des financements publics, et sont souvent considérées comme trop risquées par les investisseurs à la recherche de rendements élevés dans un court laps de temps.

Dans cette perspective, nous avançons quatre propositions pour faciliter l'accès au financement des entreprises sociales.

1. Étendre les programmes de financement de l'UE dédiés aux entreprises sociales

Bien que plusieurs programmes de financement de l'UE soient destinés aux entreprises sociales, nous considérons qu'ils sont encore trop peu nombreux et insuffisamment importants en termes de montants engagés pour répondre aux besoins des entreprises sociales sur le continent.

A cet égard, **nous appelons les institutions européennes à étendre les programmes de financement de l'UE spécifiquement conçus pour soutenir les entreprises sociales** : cela pourrait inclure des subventions, des prêts et des investissements en capital, ainsi que des mesures visant à encourager l'investissement privé dans les entreprises sociales, telles que des incitations fiscales ou des schémas de co-investissement.

Dans cette perspective, il semble crucial de continuer à soutenir la garantie EaSI qui est très importante pour soutenir des instruments nouveaux et adaptés tels que le Quasi Equity, mais aussi d'utiliser davantage les fonds structurels de l'UE (cf. le fonds de cohésion et la Facilité pour la reprise et la résilience, etc) et les fonds d'investissement (InvestEU, etc) pour mettre l'accent sur l'impact social et l'investissement social, soutenir l'entreprenariat social et les marchés publics sociaux. Enfin, il est également essentiel d'assurer le financement des organisations intermédiaires des entreprises sociales, telles que les réseaux nationaux, car elles jouent un rôle clé dans la fourniture de services, l'animation des communautés et la contribution à l'amélioration des compétences des entrepreneurs sociaux.

2. **Rendre les régimes publics d'aide à l'investissement plus accessibles aux entreprises sociales**

L'objectif du *règlement général d'exemption par catégorie* (RGEC) est de permettre aux gouvernements de l'UE de fournir des aides publiques sans avoir à demander l'approbation préalable de la Commission européenne : en ce sens, l'exemption est conçue pour réduire la charge administrative qui pèse sur les autorités nationales et locales. Cependant, les entreprises sociales ne bénéficient pas aujourd'hui d'une reconnaissance spéciale au titre du RGEC : elles sont assimilées aux PME (uniquement lorsqu'elles remplissent les conditions). De plus, les aides dont peuvent bénéficier les entreprises sociales sont limitées aux entreprises ayant moins de 7 ans d'ancienneté et un montant total de 15 millions d'euros : ces critères ne sont pas adaptés aux entreprises sociales puisque l'aide n'est pas justifiée par le démarrage de leur activité mais par les défaillances structurelles du marché auxquelles elles sont confrontées en termes d'accès au financement, mais aussi parce que le besoin de soutien des entreprises sociales n'est pas conjoncturel mais structurel et que le plafonnement prévu sur la durée de vie des entreprises empêche le soutien sur le temps long dont les entreprises sociales ont besoin.



Au vu de l'inadaptation des règles du RGEC dédiées aux PME pour les entreprises sociales, il apparaît nécessaire d'adapter ces règles pour rendre les aides d'Etat à l'investissement plus accessibles à ces dernières. **Nous proposons donc de créer un cadre spécifique pour les entreprises sociales, distinct de celui applicable aux PME et conforme aux objectifs du texte. Celui-ci devra intégrer les mesures suivantes :**

- ★ **Introduction d'une définition des entreprises sociales dans le RGEC**
- ★ **Suppression de la limite de 7 ans d'ancienneté maximale pour les entreprises sociales**
- ★ **Augmentation du plafond du montant de l'aide pour les entreprises sociales**

En parallèle, la Commission européenne doit garantir la formation des fonctionnaires nationaux afin d'améliorer leur compréhension du RGEC et favoriser la mise en place d'aides d'Etats à l'investissement pour les entreprises sociales.

3. *Rendre les instruments de financement européens plus accessibles aux entreprises sociales*


Aujourd'hui, les critères d'investissement ou de financement des instruments financiers créés par l'UE (et la Banque européenne d'investissement) sont ceux des entreprises dites « traditionnelles » (gouvernance, titres éligibles, objectifs de rentabilité). Ils excluent donc de fait les entreprises sociales, et plus largement les entreprises de l'économie sociale dans la diversité de leur objet ou de leur statut. Cette discrimination est préjudiciable à l'émergence et au développement de l'entrepreneuriat social et d'impact en Europe.



Nous proposons donc d'assouplir ces critères pour les entreprises de l'économie sociale afin que tous les instruments de financement européens leur soient effectivement accessibles.

4. *Investir dans les entreprises sociales : généraliser la finance solidaire*

Les entreprises sociales sont confrontées à des difficultés structurelles d'accès au financement en raison de la défaillance du marché de la finance sociale. Les raisons de ces difficultés sont nombreuses et ont des causes diverses, mais entravent leur développement et donc leur capacité à atteindre leurs objectifs sociaux. A cet égard, il est important de mobiliser l'investissement privé pour financer les activités des entreprises sociales. Si la philanthropie est un processus qui bénéficie grandement aux entreprises sociales, il est clair que ce procédé à lui-seul est loin d'être suffisant pour remédier aux problèmes d'accès au financement de ces entreprises.



Pour remédier aux lacunes du système de finance solidaire en Europe, **nous appelons les institutions européennes à s'inspirer d'exemples concrets dans les Etats membres (par exemple, les fonds solidaires, communément appelés « fonds 90/10 », en France), et à prendre des mesures concrètes pour placer la finance sociale au cœur du système financier en encourageant le développement de fonds d'investissement solidaires.**

FAIRE TOMBER LES BARRIÈRES : AIDER LES ENTREPRISES SOCIALES À PROSPÉRER

Les entreprises sociales sont confrontées à des situations hétérogènes, avec des degrés de soutien et de reconnaissance variables selon les États membres. *Pour surmonter cette difficulté et d'autres obstacles similaires qui les empêchent de réaliser leur plein potentiel, nous présentons quatre propositions visant à aider les entreprises sociales à se développer dans un environnement prospère.*

1. Développer un cadre normatif européen favorable au développement des entreprises sociales à travers l'Europe

Il n'existe pas de cadre juridique européen harmonisé spécifiquement conçu pour les entreprises sociales : il en résulte des incertitudes et des contraintes juridiques qui entravent la croissance et l'impact des entreprises sociales à travers l'Europe.



Pour remédier à cette situation, l'UE devrait se concentrer sur le développement et l'harmonisation des réglementations et des normes dans les États membres afin de permettre aux entreprises sociales d'opérer plus facilement au-delà des frontières nationales. À ce titre, il nous semble essentiel de converger vers une reconnaissance mutuelle progressive des formes juridiques et statuts désignant une entreprise sociale dans l'UE, qui pourrait prendre la forme d'un label européen, mais également vers la définition de normes communes pour mesurer l'impact social des entreprises.

Bien qu'il faille saluer les récents développements dans ce domaine dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de l'UE pour l'économie sociale (*par exemple, la recommandation du Conseil sur l'élaboration de conditions-cadres pour l'économie sociale ou la proposition de directive visant à instaurer un statut européen d'association à but non lucratif transfrontalière*), la pression ne doit pas être relâchée et le travail doit se poursuivre dans cette direction afin d'éliminer progressivement les barrières réglementaires qui limitent le développement des entreprises sociales en Europe.

2. Soutenir les processus collaboratifs pour renforcer les capacités des entreprises sociales

Les entreprises sociales sont souvent confrontées à des obstacles financiers et humains qui limitent leur développement et leur capacité d'expertise. Aujourd'hui, il y a encore un manque de services spécifiques de soutien aux entreprises sociales (par exemple, des services de conseil, de mentorat ou de formation). **Pour remédier à cette situation, nous recommandons à l'UE de poursuivre et d'amplifier le travail réalisé depuis plusieurs années en ce sens :**

- ★ En jouant un rôle clé pour faciliter le partage des connaissances et des bonnes pratiques entre les entreprises sociales dans les différents États membres : en effet, l'UE devrait soutenir la création de réseaux et de plateformes pour que les entreprises sociales collaborent et apprennent les unes des autres.
- ★ En finançant des programmes de formation et de renforcement des capacités pour les entrepreneurs sociaux : cela devrait inclure le développement du leadership, la formation aux compétences commerciales et numériques et les programmes de mentorat.
- ★ En investissant dans la recherche et l'innovation dans le domaine de l'entrepreneuriat social : il s'agit notamment de soutenir les universités et les instituts de recherche pour qu'ils étudient les entreprises sociales, mais aussi de financer des défis d'innovation ou des hackathons pour générer de nouvelles idées et solutions.

★ En continuant à encourager les États membres à mettre en place des points de contact locaux pour l'économie sociale, qui joueront le rôle d'ambassadeurs de l'économie sociale, apporteront un soutien de pair à pair, faciliteront l'accès aux financements européens et nationaux et assureront la liaison avec les autorités chargées de la gestion des fonds européens, comme annoncé dans le plan d'action de l'UE en faveur de l'économie sociale.

3. **Promouvoir la coopération entre les entreprises classiques et les entreprises sociales : développer les marchés sociaux interentreprises**

Dans un monde qui évolue rapidement, nous sommes de plus en plus conscients des défis sociaux, économiques et climatiques urgents qui se posent à l'échelle mondiale. Intégrer le développement durable dans nos pratiques commerciales et économiques n'est plus un choix mais devient une nécessité pour conduire un changement transformateur.

L'achat social est un outil puissant pour le développement durable, qui permet d'unir profit et impact social pour un avenir meilleur. Ainsi, alors qu'il existe de nombreuses entreprises sociales qui proposent des solutions aux problématiques sociales et environnementales, le fait de nouer des relations commerciales et des partenariats avec des entreprises est essentiel pour renforcer leur impact positif.

Intégrés au cœur de l'agenda européen dans le cadre du *Plan d'action pour l'économie sociale* et du *Transition Pathway for Social and Proximity Economy*, les marchés sociaux sont un moteur essentiel de la transition verte et solidaire : il est essentiel de poursuivre les efforts entrepris ces dernières années pour faire passer le mouvement des marchés sociaux en Europe à la vitesse supérieure.

★ **Nous appelons donc les institutions européennes à intensifier ces efforts pour créer encore plus d'opportunités de marché pour les entreprises sociales à travers des partenariats commerciaux et leur intégration dans les chaînes de valeur des entreprises traditionnelles.**

Nous proposons à ce titre de se référer à la certification *Social Enterprise World Forum Verification* dans les États membres qui ne disposent pas (encore) d'une législation et/ou définition appropriée de l'entreprise sociale pour distinguer ces dernières des entreprises traditionnelles.

Pour accélérer ce mouvement, **nous considérons également qu'il est essentiel que les autorités publiques, tant au niveau européen que national, entament une réflexion sur les moyens d'inciter les entreprises traditionnelles à se tourner davantage vers ce modèle d'achat social.**

4. **Promouvoir les entreprises sociales comme modèles alternatifs d'entreprises à impact**

Les entreprises sociales sont confrontées à des problèmes de visibilité et le concept d'entrepreneuriat social est souvent mal compris par le public. Alors que la promotion des entreprises sociales est l'un des piliers du *plan d'action de l'UE* pour l'économie sociale, **il est essentiel que les institutions de l'UE, en premier lieu la Commission européenne, lancent des campagnes de promotion des entreprises sociales pour sensibiliser le public et les investisseurs potentiels.** Ces campagnes de sensibilisation pourraient ainsi se concentrer sur la promotion d'entreprises sociales à succès ou l'utilisation de produits et services issues de leurs activités.





**BUSINESS FOR
A BETTER
TOMORROW**



Contact presse

Mouvement Impact France
Malo Bourel-Weeger
Head of European Affairs

mbourel@impactfrance.eco
+33632294674